

# Procedure file

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	2006/0070(COD) Procédure terminée
Publicité trompeuse et publicité comparative. Codification Abrogation Directive 97/55/EC <a href="#">1991/0343(COD)</a>	
Sujet 3.45.02 Petites et moyennes entreprises (PME), artisanat 3.45.05 Politique de l'entreprise, commerce électronique, service après-vente, distribution 4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>JURI</b> Affaires juridiques	PPE-DE <a href="#">GARGANI Giuseppe</a>	21/06/2006
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil <a href="#">Emploi, politique sociale, santé et consommateurs</a>	Réunion <a href="#">2767</a>	Date 30/11/2006
Commission européenne	DG de la Commission <a href="#">Service juridique</a>	Commissaire BARROSO José Manuel	

Evénements clés			
19/05/2006	Publication de la proposition législative	<a href="#">COM(2006)0222</a>	Résumé
01/06/2006	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
12/09/2006	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
05/10/2006	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	<a href="#">A6-0318/2006</a>	
12/10/2006	Résultat du vote au parlement		
12/10/2006	Décision du Parlement, 1ère lecture	<a href="#">T6-0403/2006</a>	Résumé
30/11/2006	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
12/12/2006	Signature de l'acte final		
12/12/2006	Fin de la procédure au Parlement		
27/12/2006	Publication de l'acte final au Journal		

Informations techniques	
Référence de procédure	2006/0070(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
	Abrogation Directive 97/55/EC <a href="#">1991/0343(COD)</a>
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 095
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/6/37096

Portail de documentation					
Document de base législatif		<a href="#">COM(2006)0222</a>	19/05/2006	EC	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A6-0318/2006</a>	05/10/2006	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T6-0403/2006</a>	12/10/2006	EP	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport		<a href="#">CES1352/2006</a>	26/10/2006	ESC	
Projet d'acte final		<a href="#">03641/1/2006</a>	12/12/2006	CSL	
Comité économique et social: avis, rapport		<a href="#">CES0206/2007</a>	15/02/2007	ESC	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	<a href="#">IPEX</a>
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>

Acte final
<a href="#">Directive 2006/114</a> <a href="#">JO L 376 27.12.2006, p. 0021-0027</a> Résumé

## Publicité trompeuse et publicité comparative. Codification

OBJECTIF: codification de la directive relative à la publicité trompeuse et à la publicité comparative.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 84/450/CEE du Conseil du 10 septembre 1984 en matière de publicité trompeuse et de publicité comparative. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

## Publicité trompeuse et publicité comparative. Codification

La commission a adopté le rapport de son président, Giuseppe GARGANI (PPE?DE, IT), qui approuve sans modification (dans le cadre de la procédure de codécision) la version codifiée de la proposition de directive concernant la publicité trompeuse et comparative.

## Publicité trompeuse et publicité comparative. Codification

---

En adoptant le rapport de codécision de M. Giuseppe GARGANI (PPE-DE, IT), le Parlement européen a approuvé la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil en matière de publicité trompeuse et de publicité comparative (version codifiée).

## Publicité trompeuse et publicité comparative. Codification

---

OBJECTIF: codification législative.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2006/114/CE du Parlement européen et du Conseil en matière de publicité trompeuse et de publicité comparative.

CONTENU : l'objet de la présente directive est de codifier la directive 84/450/CEE du Conseil du 10 septembre 1984 en matière de publicité trompeuse et de publicité comparative. La nouvelle directive se substitue aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

La directive a pour objet de protéger les professionnels contre la publicité trompeuse et ses conséquences déloyales et d'établir les conditions dans lesquelles la publicité comparative est considérée comme licite.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 12/12/2007.